

# CONDITIONS D'INSCRIPTION

## Rochester Community Schools

### Horaire d'inscription

## De lundi à vendredi – de 8 h 00 à 16 h 30

Les renseignements suivants doivent être fournis par le **parent/tuteur** au moment de l'inscription. **Aucun autre document ne sera accepté. Les extraits de naissance et les documents de vaccination doivent être en anglais. Si les documents originaux ne sont pas en anglais, une traduction certifiée doit être fournie au moment de l'inscription.**

- **EXTRAIT DE NAISSANCE ORIGINAL CERTIFIE DE L'ELEVE – SELON LES EXIGENCES DE LA LOI D'ETAT**
- **PIECE D'IDENTITE AVEC PHOTO DU PARENT/TUTEUR**
- **PIECE JUSTIFICATIVE DE RESIDENCE** – Seuls les documents indiqués ci-dessous seront acceptés. *Rochester Community Schools se réserve le droit de vérifier le document de résidence au moment de l'inscription. L'inscription peut être retardée pendant le processus de vérification.*
  - **RÉSIDENT ÉTABLI** : Propriétaire d'une maison ou d'un logement : le relevé d'impôts fonciers le **plus récent et la facture de services publics actuelle**. Bail/Location : Contrat de location **et la facture de services publics actuelle**. Les noms de tous les résidents doivent figurer sur le contrat de location ou la convention de bail.
  - **NOUVEAU RÉSIDENT** : documents requis pour la clôture (si la clôture a eu lieu dans les six mois) ou, convention d'achat, ou nouveau contrat de location/nouvelle convention de bail.
  - **PERSONNE RÉSIDENT CHEZ UN RÉSIDENT POSSÉDANT SON PROPRE LOGEMENT OU SA PROPRE MAISON** : Si vous résidez chez un résident qui possède sa propre maison ou son propre logement, vous devez présenter le relevé d'impôts fonciers actuel du résident. En outre, vous devez présenter une lettre du ou de la propriétaire, certifiée devant notaire, déclarant que votre enfant et vous-même résidez chez lui ou chez elle.
  - **PERSONNE RÉSIDENT CHEZ UN RÉSIDENT LOCATAIRE** : Si vous résidez chez un(e) résident(e) qui est locataire, vous devez présenter son relevé d'impôts fonciers actuel. **VOTRE NOM ET CELUI DE VOTRE ENFANT DOIVENT FIGURER SUR LE CONTRAT DE LOCATION OU SUR LE BAIL**. En outre, vous devez présenter une lettre du ou de la locataire, certifiée devant notaire, déclarant que votre enfant et vous-même résidez chez lui ou chez elle, ainsi qu'une facture de services publics actuelle, portant le nom du ou de la locataire.
  - **TUTELLE** : Seul un parent ou un tuteur légal peut inscrire un enfant. Les documents de tutelle légale, qui peuvent être obtenus du tribunal itinérant (Circuit Court), sont exigés au moment de l'inscription. Si un enfant réside avec un grand-parent, ce dernier doit fournir l'extrait de naissance du parent pour prouver qu'il est effectivement le grand-parent de l'enfant.
- **CARNET DE VACCINATION ACTUEL**
  - Résultats de l'examen de la vue (jardin d'enfants uniquement)
- **NOM ET ADRESSE DE L'ÉCOLE PRÉCÉDENTE FRÉQUENTÉE.**
- **Si l'enfant suit un enseignement pour les élèves souffrant de difficultés d'apprentissage**, veuillez fournir le Programme d'enseignement individuel (Individual Education Plan, IEP) le plus récent.
- **Cas d'un parent divorcé** – Si, sur le jugement de divorce, la partie relative à la garde contient des stipulations spécifiques, le fait de fournir ces **documents juridiques** à Rochester Community Schools serait bénéfique quant à assurer la sécurité de votre enfant.